

Vivere

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE CONCERNANT L'ÂME HUMAINE



Vivere

15, rue Principale Nord
Montcerf-Lytton (Québec) Canada
J0W 1N0
Tél. : (819) 664-4909
Télec. : (819) 771-1764

CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, (1993)

« L'unité de l'âme et du corps est si profonde que l'on doit considérer l'âme comme la « forme » du corps, c'est-à-dire, c'est grâce à l'âme spirituelle que le corps constitué de matière est un corps humain et vivant ; l'esprit et la matière, dans l'homme, **ne sont pas deux natures unies**, mais **une unique nature** » (article 365).

« l'âme **qui le fait vivre** » (article 359)

« Merveilleuse vision qui nous fait contempler le genre humain dans l'unité de son origine en Dieu (...) ; dans l'**unité de sa nature**, composée pareillement chez tous d'un corps matériel et d'une âme spirituelle » Pie XII, enc. *Summi pontificatus* ; cf. NA 1. (article 360)

« Le **corps** de l'homme participe à la dignité de l'image de Dieu ; il **est** corps humain précisément **parce qu'**il est animé par l'âme spirituelle. » (article 364)

« Dotée d'une âme spirituelle et immortelle, la personne humaine est la seule créature sur la terre que Dieu a voulue pour elle-même. **Dès sa conception**, elle est destinée à la béatitude éternelle. » (article 1703)

ENCYCLIQUE ÉVANGILE DE LA VIE, SA SAINTETÉ LE PAPE JEAN-PAUL II (1995)

« En affirmant que les époux, en tant que parents, sont des coopérateurs de Dieu Créateur dans la conception et la génération d'un nouvel être humain, nous ne référons pas seulement aux lois de la **biologie** ; nous entendons plutôt souligner que, dans la paternité et la maternité humaines, **Dieu lui-même est présent selon un mode différent de ce qui advient dans toute autre génération 'sur la terre'**. En effet, c'est de Dieu seul que peut provenir cette 'image', cette 'ressemblance' qui est propre à l'être humain... .. Dans la génération, **quand la vie est communiquée des parents à l'enfant, se transmet donc, grâce à la création de l'âme immortelle**, l'image, la ressemblance de Dieu lui-même. » *Animas enim Deo immediate creari catholica fides nos retinere iubet*, PIE XII, Encycl. *Humani generis* (12 août 1950) : AAS 42 (1950), p. 575 (article 43)

« Même si la présence d'une âme spirituelle ne peut être constatée par aucun moyen expérimental, les conclusions de la science sur l'embryon humain fournissent une indication précieuse pour discerner rationnellement une **présence personnelle dès cette première apparition d'une vie humaine...** » (article 60)